

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 28 septembre 2005

Messagerie

Projet de loi

accordant une subvention annuelle de fonctionnement de 60 000 F de 2005 à 2008 à insieme-Genève pour les séjours de vacances organisés l'été en faveur des enfants, adolescents et adultes vivant avec une déficience mentale

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit de fonctionnement

Une subvention annuelle de 60 000 F de 2005 à 2008 est accordée à insieme-Genève pour les séjours de vacances organisés l'été pour des enfants, adolescents et adultes vivant avec une déficience mentale.

Art. 2 Budget de fonctionnement

Cette subvention est inscrite au budget de fonctionnement dès 2005 sous la rubrique 84.11.00.365.66 pour les exercices 2005 à 2008.

Art. 3 But

Cette subvention est destinée à permettre à insieme-Genève de maintenir ses prestations au niveau de l'organisation des séjours de vacances d'été pour les personnes vivant avec une déficience mentale et ce en adéquation avec les besoins du canton.

Art. 4 Durée

Cette subvention prend fin en 2008.

Art. 5 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Introduction

L'association de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées insieme-Genève (anciennement appelée APMH) a été fondée en 1958 par des parents ayant un enfant mentalement handicapé. Les objectifs de l'association, tels que décrits dans ses statuts, sont :

- a) d'identifier et de faire connaître les besoins des personnes mentalement handicapées dans tous les domaines: éducation, scolarisation, formation et activités professionnelles, formation continue, habitat, santé, loisirs, etc.;
- b) de susciter ou d'entreprendre la mise en œuvre des moyens valorisés nécessaires pour répondre à ces besoins, en intervenant auprès des instances publiques ou privées;
- c) de recourir, autant que possible, aux ressources et services offerts à la communauté dans une perspective d'intégration sociale, en y apportant au besoin des appuis particuliers;
- d) de favoriser l'expression et la participation de la personne handicapée et de sa famille aux décisions qui les concernent;
- e) de répondre aux besoins des familles et de l'entourage proche des personnes handicapées, en développant des actions basées sur des liens de solidarité et d'entraide;
- f) de s'intéresser à la formation de l'encadrement professionnel concerné ainsi qu'aux recherches et publications dans le domaine du handicap mental;
- g) de contribuer à l'élaboration et à la diffusion d'une information adéquate auprès de ses membres et du public;
- h) de veiller au bon fonctionnement des services offerts aux personnes mentalement handicapées, notamment en ce qui concerne le respect des valeurs fondamentales de participation, de valorisation et d'intégration sociale énoncées dans les différentes chartes d'insieme-Genève.

2. Fonctionnement

insieme-Genève est dirigée par un comité bénévole dont la majorité est composée de membres parents. Le secrétariat général est composé de cinq professionnels, ce qui correspond à un équivalent de quatre postes à temps plein. Les activités principales de l'association sont :

1. L'organisation de séjours de vacances durant l'été.
2. Le conseil, le soutien et l'orientation des familles.
3. La défense des droits des personnes mentalement handicapées et de leurs familles.

Les activités de l'association sont en partie subventionnées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), mais la subvention est limitée au montant perçu en 1998 et ce malgré l'augmentation des besoins et des prestations dispensées. Une participation de la Ville de Genève est également perçue pour le loyer de l'association.

insieme-Genève est affiliée à insieme-Suisse et perçoit des subventions selon l'article 74 de la loi sur l'assurance invalidité (LAI) sur l'aide privée aux invalides.

3. Les séjours de vacances

Le premier séjour de l'association a vu le jour en été 1959, une année après la création de l'association afin de décharger les familles qui avaient en leur sein un enfant handicapé.

Le but initial des séjours est resté le même au fil des années. En effet, ces séjours de vacances doivent permettre aux personnes mentalement handicapées de vivre un temps de repos et d'activités différentes dans le respect des besoins de chacun. Les familles peuvent elles aussi se reposer et profiter d'un temps de loisirs, avec leurs autres enfants le cas échéant.

En 1980, sous l'impulsion d'insieme-Genève, du Département de l'instruction publique et du Département de l'action sociale et de la santé, était créée la Fondation Cap-Loisirs pour répondre aux besoins de loisirs et de vacances des personnes mentalement handicapées plus autonomes, alors que parallèlement insieme-Genève continuait à accueillir dans ses séjours, uniquement durant les mois d'été, des personnes plus dépendantes.

Ce temps de vacances avec insieme-Genève doit représenter une coupure par rapport aux activités habituelles, qu'elles soient familiales ou institutionnelles. Il doit permettre à la personne handicapée d'établir ou de développer des contacts sociaux inhabituels avec les autres participants, les équipes d'encadrement, la population locale, liens qui parfois pourront être

entretenus en cours d'année; d'offrir des occasions d'élargir son horizon; de participer à un projet collectif ponctuel, de caractère éducatif, sportif ou culturel; de pratiquer des activités nouvelles, adaptées aux rythmes et possibilités de chacun selon ses choix, dans un encadrement stimulant, dynamique et responsable offrant à chacun une sécurité morale (être connu et compris) et physique.

Jusqu'en 1968 : 1 seul séjour était organisé et accueillait uniquement des enfants (29 enfants accueillis)

1969 :	2 séjours
1970 :	3 séjours
1974 :	4 séjours accueillant 87 enfants et adultes (le plus âgé avait 42 ans)
1976 :	5 séjours
1979 :	6 séjours
1983 :	7 séjours
1989 :	11 séjours
1991 :	12 séjours
1997 :	13 séjours
1999 :	14 séjours
2004 :	14 séjours pour environ 154 vacanciers

Les besoins des vacanciers ont changé et actuellement ce sont surtout des personnes adultes qui profitent de l'offre. Un seul séjour est destiné aux enfants et adolescents. De surcroît, plus d'un tiers des vacanciers a plus de 45 ans. Pour environ une quarantaine de personnes, Insieme-Genève est le seul organisme de loisirs à les accepter. Les difficultés rencontrées sont liées au vieillissement des personnes. De plus en plus de personnes en chaise roulantes sont accueillies, ce qui implique de trouver des maisons adaptées, et dans les années à venir de louer des bus adaptés qui sont beaucoup plus difficiles à trouver et plus chers à louer. L'augmentation des frais fixes nécessite donc un soutien de l'Etat afin de pouvoir maintenir le niveau de prestations.

L'encadrement pour les personnes présentant de grands troubles de comportement doit aussi être plus important, étant donné qu'elles ont besoin d'avoir un moniteur exclusivement pour elles. Les professionnels d'encadrement pour ces séjours sont fidélisés et environ 50 % d'entre eux reviennent d'une année à l'autre.

Depuis toujours, Insieme-Genève a choisi de ne pas engager du personnel spécialisé de manière à privilégier un temps différent, des relations plus particulières et le fait que les vacanciers ne retrouvent pas le même système

éducatif pendant leurs vacances. La plupart des moniteurs sont des étudiants venant de divers horizons.

Des relations se créent entre les uns et les autres et il n'est pas rare de voir des moniteurs continuer à rendre visite à des vacanciers pendant le reste de l'année.

4. Conclusion

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- *rapport d'activité 2003*
- *provenance des vacanciers dans les séjours d'insieme-Genève 2002-2003*
- *évolution des charges, des recettes et de la répartition 1998-2003 et budget 2004 pour les séjours de vacances*
- *budget 2005-2006-2007 pour les séjours de vacances*
- *frais de personnel liés à l'organisation des séjours 2002-2003*
- *planification des charges financières (amortissements et intérêts) en fonction des décaissements prévus*
- *planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle*
- *préavis technique de l'administration des finances de l'Etat*

2003 

L'Année européenne des personnes handicapées



insieme
Genève



Rapport d'activités 2003

Sommaire

1. Rapport de la présidence	2
insieme-ge en quelques chiffres	4
Organigramme de l'association	4
2. Séjours de vacances	5
Prestations ayant pour but de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées	8
3. Travail de fond	8
Les représentations officielles	8
Les représentations institutionnelles	12
4. Relations publiques	15
5. Manifestations et conférences	18
6. Information et accompagnement	19
Les groupes de travail internes à insieme-ge	19
Le conseil aux parents	21
7. Gestion de l'association et administration	23
Rapport de la secrétaire générale	23
8. Compte de bilan et pertes de profits	27
Rapport de la trésorière	31
Remerciements	34
Les acteurs d'insieme-ge	35

1. Rapport de la présidence



Si, pour notre association, cette dernière année restera comme celle où l'**apmh** est devenue **insieme-Genève**, à l'échelle du continent, 2003 a été l'année européenne de la personne handicapée.

A Genève, cela s'est concrétisé par la mise sur pied, tant par les institutions que par les associations du domaine du handicap, du **COACH**, le Comité d'Organisation de l'Année du Citoyen Handicapé.

En choisissant d'agir en faveur du **citoyen** handicapé, le **COACH** rappelle l'une des valeurs fondamentales défendues par **insieme-Genève** : la personne handicapée fait partie intégrante de la société, à la vie de laquelle elle se doit de participer de manière active, en fonction de ses capacités et de ses besoins. C'est pourquoi notre association a toujours milité en faveur de l'intégration des personnes handicapées.

A cet égard, 2003 fut une année encourageante.

En mai, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité le projet de loi sur l'intégration des personnes handicapées proposé par le chef du Département de l'action sociale et de la santé, Monsieur Pierre-François Unger. **Insieme-Genève** a soutenu cette loi qui concerne toutefois essentiellement les adultes et le mode de subventionnement des institutions. Dans le domaine scolaire, il reste encore beaucoup à faire, notamment pour les jeunes handicapés par une déficience intellectuelle. C'est pourquoi, encouragée par la dynamique instaurée par l'arrivée d'un nouveau conseiller d'Etat à la tête du Département de l'instruction publique, notre association a décidé de reprendre l'action en faveur de l'intégration scolaire. C'est ainsi que nous avons participé au groupe de travail qui a élaboré un projet de loi sur ce sujet. Signé par des députés représentant la majorité des partis siégeant au Grand Conseil, ce projet a été déposé en décembre et, symboliquement, présenté à la presse lors de la journée internationale des personnes handicapées. Nous sommes persuadés que le Grand Conseil saura voir dans ce texte l'instrument lui permettant de doter notre canton d'une loi moderne, fidèle aux valeurs que l'école genevoise a toujours voulu défendre afin de permettre l'intégration de tous au sein de l'école obligatoire.

Insieme-Genève a, également, montré son dynamisme en participant de manière très active à l'organisation et à la coordination de nombre des actions du **COACH**. Pour renforcer les liens, le comité a délégué sa secrétaire générale comme membre du comité du **COACH**.

Ce qui a nécessité, bien souvent, un surcroît de travail pour toute l'équipe du secrétariat. Mais, aussi, ce qui a permis à notre association de resserrer ses liens avec ses confrères ainsi qu'avec les institutions du canton. A l'heure des restrictions budgétaires et des menaces que ces dernières font peser sur les prestations, c'est fondamental : nous nous devons d'être forts pour mieux défendre les personnes handicapées. A cet égard, le succès de la manifestation "TAM-TAM" qui a eu lieu le 26 juin dernier dans une vingtaine de villes de notre pays est révélateur : cette mobilisation générale a permis de faire plier le Conseil fédéral qui a dû revoir, partiellement tout au moins, son plan d'économies sur les prestations collectives de l'assurance invalidité destinées aux institutions pour personnes handicapées ! A Genève, cette manifestation était organisée conjointement par insieme et par INSOS.



Cette volonté de faire entendre clairement et fortement la voix des personnes handicapées est l'une des options prioritaires du comité. Ainsi, en 2003, chaque fois que cela a été nécessaire, nous sommes intervenus auprès des pouvoirs publics ou de nos partenaires institutionnels. Pour rappeler la nécessité de répondre aux besoins liés au vieillissement des personnes handicapées comme pour s'inquiéter, une fois encore, du manque de places dans les institutions du canton. Ou pour en dénoncer l'une des conséquences : faute de places adéquates dans les structures genevoises, trop de personnes, handicapées par une déficience mentale et des troubles importants du comportement, se trouvent à Belle-Idée, dans des conditions qui ne sont pas sans rappeler des époques que nous osions pourtant croire révolues.

Au terme de cette deuxième année à la tête de l'association, je crois pouvoir affirmer qu'insieme-Genève a renforcé encore, si besoin était, sa position de partenaire incontournable pour tout ce qui a trait au domaine du handicap mental. Cela ne serait pas possible sans une équipe compétente, motivée et dynamique au secrétariat, ni sans la cohésion d'un comité dont les membres s'engagent sans relâche, bénévolement, dans la défense des droits des personnes handicapées par une déficience mentale...

Anne Emery-Torracinta
Présidente

insieme-ge en quelques chiffres

698 membres actifs, dont

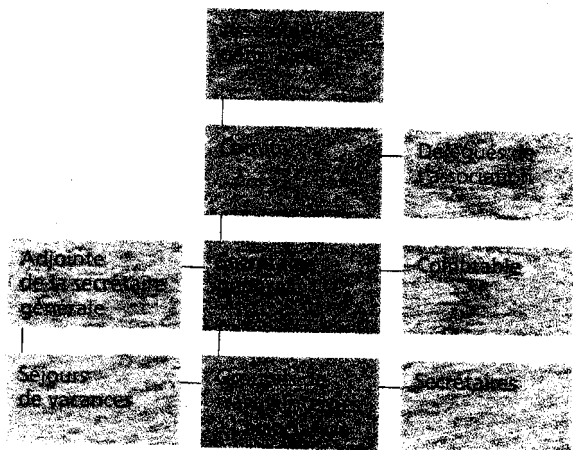
572 membres parents

20 nouveaux membres en 2003, dont 18 nouveaux membres parents

1853 membres soutien

3865 adresses dans le fichier

Organigramme de l'association



2. Séjours de vacances

Commission séjours de vacances

Les séjours de vacances organisés par insieme-ge durant les mois de juillet et août sont pilotés par cette commission composée de membres bénévoles, d'un représentant des institutions, de la coordinatrice des séjours et d'une secrétaire qui assurent le suivi global des séjours de vacances. Cette commission propose également des projets et des améliorations concernant les séjours et les soumet au comité.

Elle s'assure des avis et besoins des vacanciers ainsi que de ceux des familles lorsque des modifications sont proposées. Elle veille également à ce que les valeurs défendues par l'association soient respectées dans les séjours.

En 2003, la commission s'est chargée des dossiers suivants :

- > Suivi de l'ensemble de l'organisation des séjours (engagement des responsables, engagement des équipes, inscription des vacanciers, organisation des séances d'information tant pour les responsables que pour les moniteurs, travail effectué par le secrétariat, visites des séjours, problématiques rencontrées dans les séjours, participation à la réunion de bilan, préparation d'une rencontre avec les répondants institutionnels, etc.).
- > Remise à jour du règlement des séjours de vacances.
- > Suivi de la nouvelle loi pour la conduite des minibus.
- > Mise en place d'une fiche de contrôle pour la distribution des médicaments.
- > Réflexion au sujet de l'organisation de séjours plus courts pour 2004 (2 semaines) pour les personnes vieillissantes et les personnes pour lesquelles un séjour de 3 semaines est trop long.
- > Réflexion pour trouver le moyen le plus adéquat pour couvrir le déficit des séjours de vacances (env. 40'000 francs) en 2004.

Les séjours 2003

- > 154 vacanciers ont bénéficié des 14 séjours de vacances organisés par insieme-Genève durant les mois de juillet et août 2003.
- > 125 responsables de séjours, moniteurs et personnel de cuisine ont été engagés pour assurer l'encadrement des vacanciers.
- > L'ensemble des séjours constitue 259 jours de vacances en 2003.
- > Le coût moyen des séjours est de 192,60 par jour, par vacancier.

La provenance des vacanciers dans les séjours d'insiem-ge

154 vacanciers ont été accueillis en été 2003, soit 5 de plus qu'en 2002. Il faut préciser toutefois que certaines personnes ont été accueillies pour des séjours partiels.

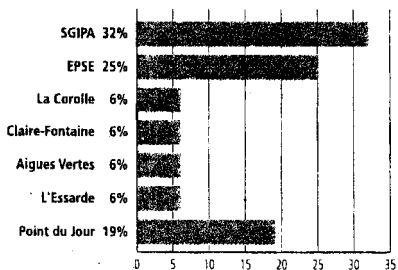
Tableau comparatif

	2002	2003
Mineurs	08	10
Adultes en famille ou hors canton	15	14
Adultes externes d'une institution genevoise		
Institutions	14	16
SGIPA	05	05
EPSE	04	03
La Corolle	01	01
Claire-Fontaine	01	02
Aigues-Vertes	01	---
Essarde	01	---
Point du jour	03	03
L'Atelier	---	01
Project	---	01
Adultes internes dans une institution genevoise		
Institutions	112	114
SGIPA	04	03
EPSE	50	51
La Corolle	04	06
Claire-Fontaine	12	11
Aigues-Vertes	25	20
Essarde	04	06
Clair-Bois	02	03
EMS	02	02
Belle-idée	09	12

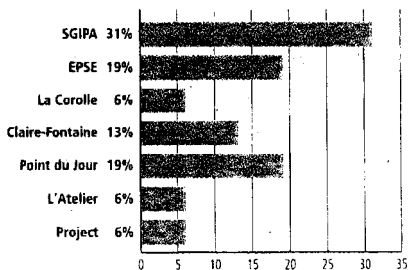
Sur les 154 personnes accueillies dans les séjours, 48 ont plus de 45 ans (environ 1/3 des personnes accueillies). En 2003, nous avons accueilli 3 personnes de Belle-Ideé en plus de celles accueillies les années précédentes.

Provenance des vacanciers d'insieme-Genève comparaison 2002-2003

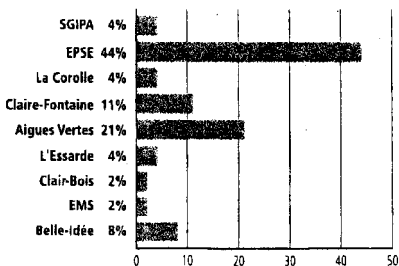
2002 - adultes externes
d'une institution genevoise



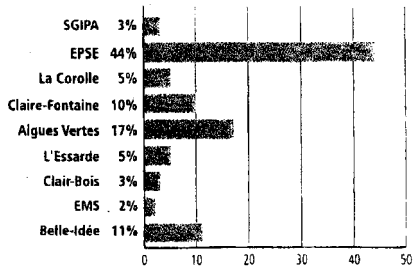
2003 - adultes externes
d'une institution genevoise



2002 - adultes internes
d'une institution genevoise



2003 - adultes internes
d'une institution genevoise



Prestations ayant pour but de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

3. Travail de fond

Les représentations officielles

Commission consultative pour l'intégration scolaire du Département de l'instruction publique

Cette commission s'est réunie à 8 reprises en 2003, année marquée par le changement de présidence à la tête du Département de l'instruction publique. Le nouveau président souhaite intensifier les efforts visant l'intégration des élèves handicapés dans l'école ordinaire et notamment au Cycle d'Orientation. Les membres de la commission semblent prêts à suivre l'impulsion de cette nouvelle présidence. En 2003, ils ont également réfléchi et travaillé à la demande de M. Beer à la création d'un document présentant au public la politique de l'intégration à Genève.

Groupe de travail SMP/insieme-ge

Ce groupe, créé en 2002, se réunit 4 fois par année et vise à faciliter le passage des informations entre les 2 organismes et à trouver des solutions communes aux demandes des parents et aux attentes des professionnels. C'est de ce groupe qu'est sortie la proposition d'organiser conjointement une journée sur le partenariat. Initialement prévue en 2003, cette journée aura finalement lieu durant le 1er trimestre de 2004.

Groupe d'organisation de la journée sur le partenariat

Ce groupe est composé de 8 personnes, un directeur adjoint, deux inspectrices et une enseignante du Service médico-pédagogique d'une part, un parent membre d'insieme, la secrétaire générale, son adjointe chargée du conseil aux parents ainsi que le directeur de l'Ecole de la Petite Arche de la Fondation Ensemble, d'autre part. Ce groupe s'est réuni à 5 reprises au long de l'année pour mettre en place le programme de la journée d'étude. Un sous-groupe composé de 4 parents et de 2 personnes du secrétariat a préparé une intervention pour la journée de 2004.

Commission administrative des Etablissements publics socio-éducatifs – EPSE

2 délégués d'insiem-e font partie de cette commission. Les délégués ont participé à 5 réunions plénières ainsi que, pour l'un d'entre eux à 3 séances sur les finances et le personnel, à 1 séance sur les travaux et 2 bureaux pour l'autre. Comme dans d'autres commissions d'ailleurs, l'année 2003 a été essentiellement consacrée à la recherche de solutions pour pallier le manque de places et optimiser les ressources financières nécessitées par la baisse des subventions. Il est utile de préciser dans le contexte actuel d'économies que la commission administrative des EPSE est tout à fait opposée à la diminution du taux d'encadrement des personnes handicapées et ce bien que les salaires du personnel représentent le 80% du budget total de fonctionnement.

Commission consultative pour la déficience mentale du Département de l'action sociale et de la santé

Cette commission compte 2 délégués d'insiem-e, 1 membre du comité et la secrétaire générale de l'association. La commission s'est réunie 2 fois en 2003, pour étudier des thèmes liés à la déficience mentale et coordonner les travaux des sous-commissions enfants, adolescents et adultes. Le mandat de cette commission est de formuler des préavis à l'intention du président du DASS. En 2003, les membres de la commission se sont penchés sur les dossiers suivants :

- > Loi sur l'intégration des personnes handicapées (DASS).
- > Etude des rapports des sous-commissions.
- > Planification cantonale et prévisions.
- > Manque de places dans les institutions.
- > Renforcement du service éducatif itinérant et du soutien des intégrations pour les enfants en âge préscolaire.
- > Projet de jardin d'enfants au département de pédiatrie des HUG.
- > Maintien à domicile des 0-4 ans.
- > Aspects éthiques de la grande prématurité liée à la fécondation in vitro (sera encore repris).

Le manque de places, en particulier pour les personnes les plus lourdement handicapées, a été la plus grande préoccupation de la commission. Pour des raisons financières, la planification 2001-2003 n'a pu être concrétisée, les retards se transféreront sur la période suivante.

Insiem-e estime que le manque de places ne doit pas entraîner la transformation des chambres d'adultes individuelles en chambre à deux (sauf pour les couples). Elle partage

l'avis des membres qui estiment que des solutions souples et plus légères (appartements individuels ou à deux ou trois avec soutiens) peuvent répondre aux besoins d'une partie des personnes handicapées. En aucun cas, toutefois, cette option ne peut répondre aux besoins de l'ensemble des personnes.

Des solutions provisoires (bâtiments préfabriqués) ont été proposées par la commission mais rien n'a été entrepris en cours d'année.

Tous les membres sont conscients de la nécessité d'un accueil temporaire pour les situations difficiles (permettre aux familles de respirer) mais aucun projet n'est envisagé.

Les études de besoins doivent pouvoir s'appuyer sur des données quantitatives et qualitatives fiables.

Sous-commission enfants

En 2003, les membres de cette sous-commission se sont réunis 4 fois avec à leur tête une nouvelle présidence en la personne du nouvel adjoint de direction à la DGAS. Ce dernier a, dès la première séance, tenté de clarifier les rôles et attentes de chacun en rappelant que le rôle de cette sous-commission a été défini de la manière suivante :

- > Coordonner les actions entre institutions.
- > Gérer les listes d'attente.
- > Traiter les questions de fond.
- > Créer éventuellement des groupes de travail si nécessaire.

Le problème principal rencontré dans cette commission s'est situé autour de la définition des difficultés des enfants traités en liste d'attente : déficience mentale ou troubles globaux du développement ? En fonction de l'un ou l'autre choix, le nombre d'enfants nécessitant une place en institution spécialisée est très différent. Ce nombre peut, par exemple pour le SMP, varier du simple au triple. Il semble que la majorité des membres de la sous-commission, à l'exception de la déléguée d'insigne-ge, souhaiterait à priori que cette commission traite les cas des enfants, tous handicaps confondus. De l'avis des professionnels présents, il semblerait, en effet, qu'il soit difficile avant 6 ou 7 ans de connaître précisément le "diagnostic" d'un enfant. Le président de la sous-commission s'en référera à la commission de la déficience mentale sur ce sujet.

Les points principaux traités en 2003 dans cette commission ont été les suivants :

- > La gestion courante des listes des enfants en recherche d'une place adaptée dans une institution.
- > La disparition des subventions OFAS pour les institutions qui accueillent des enfants de moins de 4 ans (Jardin d'enfants Ensemble et Clair Bois Chambésy) sous prétexte que la scolarité est obligatoire à Genève uniquement à partir de 5 ans.

- > La situation problématique pour les 15-18 ans, situation devant être reprise dans le cadre de la sous-commission adulte qui traite également les sujets concernant les adolescents.
- > La création d'une crèche thérapeutique dans le cadre du service de pédiatrie de l'Hôpital cantonal.

Groupe de travail pour les 0-4 ans

Dans le courant de l'été, Pro Infirmis, Cérébral-Genève et insieme-ge ont adressé un courrier à M. Unger lui demandant d'examiner la mise en place de mesures favorisant le soutien des familles qui gardent un enfant handicapé, en âge préscolaire, à la maison. Un groupe s'est formé, constitué du directeur du SEI, d'un médecin de la guidance, de la déléguée d'insieme-ge et du président de la sous-commission pour rédiger un rapport sur ce qui existe à Genève comme offres pour la prise en charge ou l'aide aux familles pour des enfants atteints de déficiences entre 0 et 4 ans et quels sont les besoins et développements nécessaires. Le rapport final sera présenté en 2004.

Sous-commission adolescents et adultes

Un des buts de cette commission est de favoriser une meilleure coordination entre les différentes directions d'institutions et de s'assurer ainsi que chaque personne demande pourra trouver une place adéquate. L'objectif est également d'essayer de faire en sorte que le placement des personnes reste qualitatif malgré le manque de places.

En 2003, cette commission a également tenté de dégager les priorités à traiter pour la poursuite de son travail. Les informations sont ensuite transmises à la commission spécialisée pour la déficience mentale.

En 2003, la priorité a été donnée, dans un premier temps, à la réorganisation des séances. Dans un deuxième temps, les membres de la sous-commission ont constaté que dans la nouvelle planification cantonale 2004-2006, plus de places qu'initialement prévues seront nécessaires !

Dès lors, il a fallu optimiser la gestion des listes d'attente dans les institutions mais également étudier les difficultés rencontrées par les directions pour rechercher des solutions possibles permettant des ouvertures de places.

Il faut souligner que dans le cadre de cette sous-commission, insieme-ge a toujours transmis son inquiétude concernant les places manquantes et la prise en charge des personnes vivant avec un handicap sévère.

La déléguée de l'association dans cette commission peut connaître la situation des

places dans les institutions genevoises et assurer ainsi le suivi des familles qui l'ont contactée pour rechercher une place pour leur fils ou leur fille.

Les représentations institutionnelles

Conseil de fondation de la Fondation Cap-Loisirs

En 2003, les 2 postes de délégués d'insieme-ge au sein de la Fondation Cap-Loisirs sont restés vacants en raison des difficultés à trouver des membres disponibles pour cette représentation. Nous avons, par contre, rencontré la nouvelle présidente de Cap-Loisirs pour discuter du rôle de nos délégués dans les organismes extérieurs. Dès janvier 2004, ces 2 postes seront repourvus.

Conseil de fondation de la Fondation Ensemble

Le conseil de fondation de la Fondation Ensemble s'est réuni à 8 reprises en 2003. Notre déléguée au sein de ce conseil a assisté aux séances du conseil, à de nombreuses réunions du comité de direction ainsi qu'à des groupes de travail de manière très assidue jusqu'en septembre 2003. A ce moment, notre déléguée a souhaité rejoindre le conseil comme membre et à continuer parallèlement à assurer la présidence de l'Essarde ce qui n'était pas compatible avec la position de déléguée d'insieme-ge. Le vice-président a alors assuré l'interim de notre représentation auprès de la Fondation Ensemble.

L'année 2003 a été placée pour la Fondation Ensemble sous la couleur du changement. En effet, dans la première partie de l'année, les forces se sont mobilisées autour de l'engagement du futur directeur de la Fondation qui remplacera l'actuel administrateur dont le départ à la retraite est prévu pour juin 2004. Ensuite, le conseil a réfléchi à la simplification de ses structures dirigeantes au sein des groupes de travail dans lesquels les parents étaient représentés.

Enfin, beaucoup d'énergie a été consacrée à la recherche d'un bâtiment pour la création des places prévues par la Fondation Ensemble tant dans la planification 2001-2003 que pour la prochaine planification 2004-2006. Un certain nombre de ces places à créer seront d'ailleurs prévues pour les personnes vieillissantes. Ensuite, il a fallu rechercher des fonds pour ces mises en place et ces démarches ne sont pas encore achevées.

Groupe de travail FE/insieme-ge

En 2003, des représentants de la Fondation Ensemble et d'insieme-ge se sont régulièrement rencontrés pour échanger sur des situations communes aux 2 organismes et pour mettre en place, dans certains cas, des synergies. Le but de ces réunions était également de préciser les rôles de chacun afin de les communiquer à l'extérieur le plus clairement possible. Ces réunions vont continuer en 2004.

Conseil de fondation de la Fondation Aigues-Vertes

Le siège d'insieme-ge est, malheureusement, resté vacant en 2003.

Effectivement, dans sa première séance de l'année, le Conseil de Fondation a refusé la candidature proposée par le comité de l'association, quand bien même il s'agissait d'une personne dont les compétences reconnues en matière de handicap mental auraient été, sans nul doute, utiles à Aigues-Vertes.

En effet, les nouveaux statuts d'Aigues-Vertes, précisent que si insieme-Genève conserve un siège de droit au Conseil de Fondation, ce dernier se réserve le droit d'approuver ou refuser la personne proposée.

Conseil de fondation de la Fondation SGIPA

Le conseil s'est réuni 7 fois en 2003. Il a travaillé sur le renouvellement de la convention de collaboration permanente avec le Département de l'instruction publique ainsi que sur le contrat de prestations qui les lie. Il a adopté le contrat de travail pour les travailleurs en ateliers protégés et a étudié le rattachement des classes du pré-apprentissage au Département de l'instruction publique. Le conseil de fondation se préoccupe de l'avenir des bénéficiaires vieillissants ou ayant atteint l'âge de la retraite. Il a le souci d'assurer la continuité des prises en charge, tant dans les ateliers protégés que dans les foyers. A cet effet, il a chargé la direction de lui soumettre un projet concret et lui a apporté son soutien dans cette démarche.

Groupe de travail SGIPA/insieme-ge

Ce groupe de travail s'est réuni 3 fois en 2003 avec pour objectif d'échanger des informations, de faire des propositions, voire d'élaborer des projets et de veiller au maintien d'un juste équilibre entre les impératifs de la production et le respect de la personne vivant avec une déficience mentale avec ses besoins propres mais aussi ses différences. Les points traités ont concerné essentiellement les différences de fonctionnement dans les foyers concernant les aspects financiers et les liens avec les familles ainsi que l'éventuelle ouverture de nouvelles structures et la mise en place du document intitulé "Conditions d'accueil dans les foyers".

L'année 2003 s'est concrétisée de manière très positive par plusieurs points pour les travailleurs de la SGIPA :

- > Signature des nouveaux contrats de travail.
- > Annonce de la mise à disposition d'une chambre en foyer pour les accueils temporaires.
- > Décision prise de rémunérer les congés obligatoires des travailleurs à Noël et à Pâques dès janvier 2004.



4. Relations publiques

L'année 2003 a été riche en relations publiques pour insieme-Genève. En effet, l'impulsion donnée par la mise en place du COACH, comité d'organisation de l'année du citoyen handicapé, regroupant plus de 50 organismes en lien avec le handicap à Genève, a permis à l'association de participer activement à plusieurs manifestations organisées au long de l'année. En outre, la secrétaire générale d'insieme-ge a rejoint le comité d'organisation de cette année 2003 en juin.

Durant l'année 2003, insieme-ge a tenu un stand et/ou participé activement à l'organisation des manifestations suivantes :

Semaine sur le cerveau

Mi-mars 2003, stand d'informations sur les activités de l'association, tenu durant une semaine au Centre Médical Universitaire.

Participation au salon des Aînés

Du 9 au 11 avril 2003, dans le cadre du soutien à l'initiative fédérale "oui au libre-accès pour les personnes handicapées", le personnel d'insieme-ge a assuré des présences sur le stand mis en place par le comité genevois de soutien à cette initiative, malheureusement rejetée le 18 mai par les électeurs suisses.

Rencontre à la FNAC Balaxert

Une rencontre autour de l'intégration scolaire a été organisée dans le cadre des forums FNAC le mercredi 15 mai l'après-midi à la FNAC de Balaxert. Grâce à la mobilisation de ses enseignants, une classe du Cycle d'Orientation, dans laquelle une élève suivie par le SMP est intégrée, était présente pour un débat sur l'intégration. Des représentants de la direction du SMP, des enseignants et des parents étaient également là autour de Jean-Marc Richard, animateur radio de la célèbre émission des petits zèbres qui avait gracieusement accepté de prendre en charge cette animation.

Rues en fêtes

24 mai 2003, participation à cette manifestation organisée par le COACH. Insieme-ge a tenu un stand d'informations à la place de la Fusterie.

Vente de pochettes d'allumettes

Notre traditionnelle vente de pochettes d'allumettes s'est tenue dans les rues de Genève le samedi 4 octobre. 16 stands répartis dans la ville ont mobilisé 138 responsables et vendeurs bénévoles. La semaine précédant la vente, 11 écoles du canton ont accepté de vendre nos pochettes. Grâce à cette mobilisation, une fois de plus nous avons pu récolter des fonds qui, en 2003, nous ont permis de couvrir le déficit du séjour de vacances organisé en Bretagne pour lequel l'association ne reçoit aucune subvention. En effet, les séjours de vacances organisés à l'étranger ne reçoivent pas de subventions fédérales. Cependant, même si insieme-ge décidait de rapatrier ce séjour en Suisse, il n'est actuellement plus possible de recevoir des subventions pour des nouvelles prestations, les subventions reçues de l'OFAS, via notre organisme faitier insieme étant bloquées à l'année 1998.

Fête d'Halloween

Le 1er novembre, cette grande fête organisée par le COACH, a remplacé le traditionnel thé dansant d'insieme-ge.

Foire de Genève

Le COACH a tenu un stand dans le cadre du Village Prévention de la Foire de Genève et insieme-ge a participé à la mise en place d'une journée destinée aux enfants le mercredi 26 novembre. Différentes activités étaient proposées pour sensibiliser les enfants aux situations de handicap.

Bulletin d'informations d'insieme-ge

En 2003, 4 bulletins ont été publiés sur les thèmes suivants :

- Mars : Quels projets d'intégration pour les adultes handicapés ?
- Juin : Les aînés d'aujourd'hui et de demain ?
Entre vieillesse et dépendances.
- Septembre : La violence, parlons-en !
- Décembre : Le syndrome de Down.

De plus un tiré à part des 2 bulletins consacrés à l'intégration scolaire a été réalisé et diffusé suite au succès remporté par ces 2 numéros et aux nombreuses demandes pour en obtenir un exemplaire.

Le bulletin est imprimé à 2700 exemplaires et envoyé aux membres de l'association, aux membres soutien qui le souhaitent, aux institutions du canton et aux professionnels

intéressés.

Contacts avec la presse

Insieme-ge a été également contacté par une journaliste du Magazine Femina et suite à des entretiens organisés avec des membres de l'association, un dossier sur l'intégration scolaire, paraîtra début 2004.

Radio

A deux reprises en 2003, des membres d'insieme-ge accompagnés d'une personne du secrétariat se sont exprimés sur les ondes de Radio-Cité sur des problématiques en lien avec la déficience mentale et les familles.

Une collaboration a également été initiée en 2003 entre les vacanciers d'un séjour de vacances organisé par insieme-ge et Radio-Zones, radio associative de proximité, qui a donné carte blanche aux vacanciers pour occuper les ondes de leurs impressions sur les vacances, musicalement, par enregistrement d'ambiance sonore, interviews, etc.

Site Web

En décembre 2003 a été mis en place le site Web de l'association. Issu du travail d'un membre du comité qui l'a gracieusement offert à l'association, ce site se veut complet et refléter le dynamisme d'insieme-ge. Nous vous encourageons à le visiter et à nous faire part de vos remarques et suggestions : www.insieme-ge.ch.

5. Manifestations et conférences

Vieillessement

Le 22 mai 2003, Mme Nancy Breitenbach, mandatée par insieme-ge pour réaliser un rapport sur le vieillissement a été invitée par l'association à présenter le résultat de sa recherche. Cette rencontre, organisée à Aigues-Vertes, a réuni de nombreuses familles et professionnels tous concernés par le vieillissement des personnes atteintes de déficience mentale. Une fois de plus, le souci des familles a été clairement senti, de même que la pauvreté des solutions actuelles proposées par les institutions.

Manifestation TAM-TAM

Le 26 juin 2003, suite aux propositions d'économies de l'OFAS pour les institutions accueillant des personnes handicapées, des manifestations ont été organisées dans plusieurs villes de Suisse. A Genève, cette mobilisation a reçu un écho important et dans la canicule de juin les parents et les professionnels se sont retrouvés en nombre sur la plaine de Plainpalais. La manifestation organisée par insieme-ge et le comité genevois d'INSOS a été couverte par la presse locale et la TSR.

Vu la situation financière des institutions et les restrictions budgétaires annoncées, il est certain que d'autres TAM-TAM se prépareront dans les années à venir et que nous aurons besoin de la mobilisation du plus grand nombre pour faire entendre notre voix.

Boums pour ados

En collaboration avec le centre de loisirs de Carouge, la Villa Tacchini à Onex, Cap-Loisirs et l'AGIS, 3 boums pour ados ont été organisées en 2003, le vendredi soir.

Soirée de Carnaval

Le 28 février s'est tenue la traditionnelle soirée déguisée de Carnaval dans la salle de la Paroisse St-Thérèse aux Eaux-Vives. En effet, le secrétariat d'insieme-ge a repris l'organisation de cette soirée destinée aux adultes, fils et filles des membres de l'association et qui a été durant de nombreuses années gérée par des bénévoles proches de l'association.

6. Information et accompagnement

Les groupes de travail internes à insieme-ge

Groupe SGIPA

Ce groupe s'est réuni 3 fois en 2003, composé de 6 membres dont le fils ou la fille fréquente la SGIPA. L'objectif premier de ce groupe est de préparer les séances du groupe de travail SGIPA/insieme-ge. En 2003, la mise en place du document intitulé "conditions d'accueil dans les foyers" (en lien avec le nouveau règlement que la SGIPA met en place), a constitué l'essentiel des réunions.

Groupe intégration

Composé de 6 membres, ce groupe s'est réuni 6 fois en 2003 pour traiter des points suivants :

- > La mise en place de séances d'informations pour les parents.
- > La réalisation d'une brochure de sensibilisation à l'intégration scolaire.
- > Les relations avec le Service médico-pédagogique et la préparation des séances d'insieme-ge avec les représentants de ce dernier.

Groupe loi sur l'intégration scolaire

Les membres de ce groupe composé de 3 membres du comité, de la secrétaire générale d'insieme-ge, de 2 députés et d'une assistante parlementaire, a travaillé pour la rédaction d'un projet de loi pour l'intégration des élèves handicapés dans l'école ordinaire. Ce projet de loi a été déposé le 2 décembre au Grand-Conseil et a donné lieu à une conférence de presse organisée le 3 décembre, journée mondiale des personnes handicapées, à la Maison des associations. Le sujet a bien été relayé dans la presse locale. Précisons que ce projet de loi est l'aboutissement de nombreuses années de militantisme des membres d'insieme-ge et reflète les attentes des parents quant au développement de l'intégration scolaire des élèves en situation de handicap dans les classes du canton.

Groupe handicap sévère et troubles associés

Constitué en 2003, ce groupe réunit des membres d'insieme-ge décidés à réfléchir et à agir pour la cause des personnes atteintes d'une déficience mentale sévère et/ou de troubles de comportement. Le groupe a invité, dans un premier temps, lors de 4 réunions, des représentants des institutions pour adultes du canton afin de faire le point sur les possibilités d'accueil et les difficultés rencontrées. Le manque de places dans les

institutions touche particulièrement et en priorité cette partie de la population handicapée. La seule solution actuelle est l'hospitalisation de moyenne à longue durée à Belle-Idée. Le groupe s'est ensuite encore réuni 4 fois et a également réagi aux conditions actuelles d'hospitalisation des personnes atteintes de déficience mentale à Belle-Idée. Certes, le manque de places dans les institutions provoque de grandes difficultés pour sortir les patients de l'hôpital lorsqu'ils n'ont plus de raisons médicales d'y rester. Mais des difficultés également liées au manque de personnel, à l'organisation des locaux et aux relations avec les familles ont poussé des délégués de ce groupe et du comité à rencontrer une première fois MM. Gruson et Ferrero en juin, sans que malheureusement des changements notables n'interviennent. Une deuxième séance en présence de MM. Unger, Levrat et Gruson est planifiée en janvier 2004.

Groupes cahier des charges

Ce groupe, composé de membres du comité et de la secrétaire générale, a mis en place un modèle de cahier des charges pour les délégués de l'association dans les commissions officielles et les fondations, institutions ou associations du canton dans lesquelles insieme-ge est représentée. Ces cahiers des charges seront distribués aux délégués en 2004 accompagnés de la mise à jour des chartes de l'association.

Groupe des bénévoles de Belle-Idée

Le groupe des bénévoles de Belle-Idée, composé de 26 personnes dont la moyenne d'âge dépasse les 60 ans, permet par des visites régulières à Belle-Idée et à la Résidence de Thônex à 38 personnes atteintes de déficience mentale de sortir de l'hôpital ou de leur institution pour une promenade, un pique-nique, une fête de Noël ou d'anniversaire, un moment de loisirs. En 2003, 120 visites ont eu lieu. En cette période difficile et face aux conditions d'accueil des patients hospitalisés, le groupe recherche des bénévoles pour augmenter et assurer l'avenir de ses forces.

Groupe de parents d'enfants autistes et/ou psychotiques

Le groupe s'est réuni à 5 reprises en 2003 pour traiter le problème des admissions des personnes autistes dans les institutions pour adultes du canton. 2 solutions d'intégration dans des institutions ont pu être trouvées pour des fils de membres du groupe. Tout au long de l'année, les membres de ce groupe se sont investis dans différentes commissions et groupes de travail visant à trouver des solutions pour accueillir leurs enfants dans des institutions adaptées à leurs besoins.

Petits-Cafés

Des bénévoles de l'association organisent depuis de nombreuses années des réunions hebdomadaires dans 4 cafés-restaurants du canton, soit à Onex, Balexert, la Terrassière et Thônex et un repas mensuel alternativement dans chaque lieu. Ouvertes à tous les membres de l'association, ces réunions permettent aux parents de partager leurs soucis et leurs moments de joie autour d'un café et de trouver ensemble des solutions à certaines difficultés. Les questions récurrentes soulevées dans ces réunions concernent les rentes sociales des personnes vivant avec une déficience mentale, rentes AI et OCPA. Les parents expriment également des soucis quant aux transports de leur fils ou de leur fille, aux déplacements de plus en plus difficiles pour des parents vieillissants, à l'organisation des vacances et des loisirs et surtout à l'avenir de leur enfant lorsqu'ils ne seront plus là.

Cartes de vœux

Chaque année, insieme-ge édite une carte d'anniversaire originale qu'une fidèle bénévole remplit à la main à l'attention des fils et filles des membres de l'association à la date de leur anniversaire. Chaque année, c'est un nouveau message qui est rédigé et une surprise renouvelée.

Le conseil aux familles

En 2003, 80 familles ont bénéficié des services d'insieme-ge dans le cadre du conseil aux familles soit par contacts téléphoniques soit en entretiens (environ une trentaine).

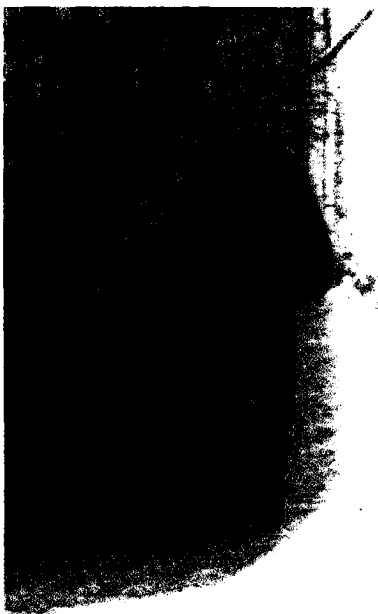
Les demandes ont été les suivantes :

- > Besoin d'informations sur un handicap particulier et demande pour rencontrer des parents concernés par les mêmes problématiques.
- > Simple besoin d'être écouté pour certaines familles et de faire part à quelqu'un de l'association des difficultés rencontrées. Ensuite demande d'accompagnement.
- > Conseils pour des nouveaux arrivants sur le canton de Genève.
- > Besoin d'informations concernant les différentes structures d'accueil existantes à Genève.
- > Demandes régulières au sujet des organismes de loisirs existants, des possibilités de pratiquer des activités de loisirs telles l'hypothérapie, etc. Demandes aussi d'adresses de médecins, de logopédistes, de physiothérapeutes etc. qui ont l'habitude de s'occuper des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Plusieurs demandes liées à des appuis pour des demandes de logements. Plusieurs demandes

1 44

de parents âgés liées à des inquiétudes concernant l'avenir. Qui pourra s'occuper de leur enfant lorsqu'ils ne seront plus là ? L'association peut-elle être le tuteur ? etc.

- > Accompagnement pour toutes les démarches administratives (aussi pour les changements liés à la majorité).
- > Recherche de personnes-relais, de soutien lié à la prise en charge de l'enfant ou de la personne.
- > Accompagnement pour des réunions avec les institutions à la demande des familles et souvent lié à des difficultés rencontrées avec l'institution.
- > Organisation de visites des institutions (5 visites) pour adultes et conseils concernant les démarches à entreprendre.
- > 7 familles suivies à leur demande pour les assister lors des réunions tripartites organisées par l'UPDM (seulement 3 suivies en 2002). Demandes plus élevées sans doute en lien avec les conditions d'hospitalisation des personnes et certaines difficultés de communication avec le personnel soignant.
- > 20 familles rencontrées très régulièrement (au moins 3 fois) pour s'assurer de l'évolution de la situation et les soutenir dans leurs démarches.



7. Gestion de l'association et administration

Rapport de la secrétaire générale

L'année 2003 d'insieme-ge a été très riche en activités. Le nombre élevé de manifestations et d'actions auxquelles a pris part l'association est en partie dû à l'année européenne des personnes handicapées et à la participation active d'insieme-ge au sein de l'association COACH créée à Genève à cette occasion. Mais d'autres points importants sont également à relever.

En mars 2003, le service Project, placement, accompagnement et suivi en milieu professionnel pour personnes adultes présentant une déficience mentale, s'est constitué en association indépendante. Fondé par l'association en 1995, ce service était accueilli dans les locaux d'insieme-ge depuis 2 ans. Désireux de voler de ses propres ailes, le nouveau comité de l'association a pris des locaux indépendants à Carouge mais reste cependant lié à insieme-ge par un sous-contrat de prestations qui lui permet de toucher des subventions de l'OFAS. Avec cette séparation, la nouvelle association Project a également bénéficié de la mise en place d'une ligne budgétaire du canton. Les membres du comité d'insieme-ge ont apporté une contribution financière à la première année de l'association en lui rétrocédant la majorité du don reçu du Lion's Club.

Depuis le mois d'avril 2003, le secrétariat général a retrouvé ses effectifs au complet, soit 3,3 postes répartis sur 4 personnes. A ces postes, il faut rajouter 0.4 poste occupé par une comptable indépendante qui se charge de la comptabilité de l'association et 0.5 poste pour une employée de bureau. Insieme-ge ne reçoit aucune subvention de l'OFAS pour ce 0.9 poste, les salaires de ces deux personnes étant prélevés sur les fonds propres de l'association. En effet, en 2001, l'OFAS avait encouragé les associations subventionnées selon l'art. 74 à engager du personnel au bénéfice d'une rente d'invalidité dans le but de diminuer cette rente et de favoriser leur réinsertion professionnelle. L'OFAS avait laissé entendre que les salaires de ces personnes, s'ils étaient établis selon les normes du marché de l'emploi local, obtiendraient alors une subvention fédérale. En janvier 2002, afin de contribuer à la mise en place de solutions pour couvrir l'augmentation des charges administratives au sein du secrétariat général, les membres du comité s'étaient entendus pour signer le contrat d'une employée de bureau dans le cadre d'une réinsertion professionnelle de l'Assurance Invalidité. 2 ans plus tard, il est maintenant certain qu'aucune augmentation de la subvention reçue par l'OFAS n'est envisageable. Le déficit du fonctionnement s'alourdissant chaque année, il a donc fallu prendre la difficile décision de supprimer ce poste en 2004.

Ainsi, année après année, si d'une part, on constate que les activités d'insieme-ge augmentent en nombre (séjours de vacances, conseil aux parents et travail de fond dans différentes commissions), les moyens financiers, eux, baissent. Il faut donc faire plus avec moins ! Telle sera certainement le leitmotiv des années à venir. Il fut une époque où les membres d'insieme-ge s'investissaient dans l'organisation de nombreuses manifestations de l'association (vente des pochettes d'allumettes, organisation du thé dansant, de la fête de Carnaval, de soirée de parents, etc.). Maintenant, force est de constater que l'investissement associatif nécessite des disponibilités que les membres ne trouvent plus et particulièrement pour l'organisation de manifestations. Si insieme-ge a encore de la chance de trouver des membres pour renouveler les forces de son comité, il est certain maintenant qu'il incombera à l'avenir au secrétariat général de s'acquitter d'un certain nombre de tâches que des bénévoles effectuaient par le passé.

D'autre part, la situation pour les parents d'une personne présentant une déficience mentale se complexifie : intégration scolaire, relève des parents, manque de places dans les institutions, allongement de la moyenne d'âge, familles monoparentales, difficultés liées à la situation de l'économie du travail, etc. Ce qui augmente les demandes faites à insieme-ge dans le cadre du conseil aux parents, mais également pour les séjours de vacances. Cette augmentation est non seulement quantitative mais également différente dans le type de demandes pour lesquelles il devient de plus en plus difficile de trouver des solutions (mère souhaitant ou devant continuer de travailler, garde des enfants, parents vieillissants, manque de places pour les séjours de vacances, etc.)

Heureusement, grâce au travail des membres du comité, secondé par le secrétariat général, insieme-ge s'est profilé au fil des ans, dans le domaine de la déficience mentale, comme le partenaire-parents des institutions mais également des pouvoirs publics. Ce rôle lui tient particulièrement à cœur car l'objectif principal d'une association de parents est bien de faire entendre la voix des familles et des personnes présentant une déficience mentale qu'elle compte en son sein.

Il faut cependant constater que si, dans les prochaines années, l'association souhaite maintenir son niveau de prestations à ses membres et pour la cause des personnes handicapées, il faudra qu'elle trouve de nouvelles sources de financement, ne pouvant éternellement puiser dans ses fonds propres pour éponger un déficit qui ne va pas aller diminuant.

Anne-Michèle Stupf
Secrétaire générale



**Siège social**

197, rte du Mandement
Case postale 149
CH - 1242 Satigny

Tel. +41 22 753 93 93
Fax +41 22 753 93 99
info@fisa.ch
www.fisa.ch

Succursale

22, Tour-de-Finchat
Case postale 33
CH - 1234 Vevey

Tel. +41 22 899 11 33
Fax +41 22 899 11 39
info@fisa.ch
www.fisa.ch

**Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée Générale des membres de l'association
insieme Genève**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, la comptabilité et les comptes annuels présentés par le comité de l'association « insieme Genève » pour l'exercice arrêté au 31.12.2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

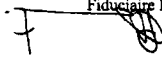
Notre révision des comptes a été effectuée selon les normes reconnues par la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

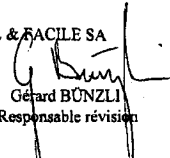
Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi.

Dès lors, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Satigny, le 15 mars 2004

Fiduciaire FISCAL & FACILE SA


Philippe DAVET
Expert fiduciaire diplômé


Gérard BUNZLI
Responsable révision

Annexes : comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits)

8. Compte de bilan et pertes de profits

Bilan au 31 décembre

ACTIFS	2003	2002
Actifs circulants		
- Liquidités	1'181'928.45	730'016.96
- Créances à court terme	1'260.00	447.80
- Autres créances	-7'259.33	3'991.59
Total actifs circulants	1'175'929.12	734'456.35
Avoirs à long terme		
- Placements à long terme	12'686.15	12'667.70
- Créances à long terme	400'000.00	1'075'000.00
Total avoirs à long terme	412'686.15	1'087'667.70
Actifs immobilisés		
- Mobiliers et installations	6'289.94	7'405.32
- Machines de bureau, Infrastructure informatique	39'503.96	11'289.24
- Véhicules	1'969.30	3'938.60
Total actifs immobilisés	47'763.20	22'633.16
Actifs de régularisation		
- Actifs de régularisation	58'699.40	29'801.45
Total actifs de régularisation	58'699.40	29'801.45
Total ACTIFS	1'695'077.87	1'874'558.66
PASSIFS		
Dettes à court terme		
- Dettes à court terme	-11'101.05	-13'806.30
Total dettes à court terme	-11'101.05	-13'806.30
Passifs de régularisation		
- Passifs de régularisation	-24'687.05	-43'480.90
Total passifs de régularisation	-24'687.05	-43'480.90
Capitaux propres		
- Capital de fonds	-2'256'534.22	-2'320'010.49
- Capital	1'163'222.50	973'313.13
- Réserves	-660'483.47	-660'483.47
- Résultat de l'exercice	94'505.42	189'909.37
Total capitaux propres	-1'659'289.77	-1'817'271.46
Total PASSIFS	-1'695'077.87	-1'874'558.66

Exercice du 1er janvier au 31 décembre

PRODUITS

	2003	2002
- Allumettes	-33'118.35	-7'106.80
- Produits des activités	-279'900.01	-214'105.36
- Contribution institution	-686'670.40	-803'471.75
- Don Hans Wilsdorf	-20'000.00	0.00
- Don Loterie Romande	-20'000.00	-5'000.00
- Don Lion's	-75'000.00	0.00
- Subvention Commune de Cologny	-2'000.00	0.00
- Subvention Commune de Plan-Les-Ouates	-1'000.00	0.00
- Subvention Commune de Thônex	0.00	-1'000.00
- Subvention de la Ville de Genève	-51'660.00	-54'855.00
- Subvention Etat de Genève	-1'722.00	0.00
- Dons	-61'832.75	-61'704.02
- Cotisations	-49'775.00	-52'665.10
- Produits financiers	-370.27	-625.78
- Produits de placements financiers	-2'473.05	-10'369.56
- Autres produits	-2'652.81	-13'000.00
Total PRODUITS	-1'288'174.64	-1'223'903.37

CHARGES

	2003	2002
Charges de marchandise		
- Allumettes	5'672.95	1'242.65
Total charges de marchandises	5'672.95	1'242.65
Charges pour prestations		
- Sejours de vacances	215'187.07	224'545.00
Total charges pour prestations	215'187.07	224'545.00
Charges de personnel		
- Salaires et appointements	821'478.60	851'013.88
- Autres charges de personnel	18'733.60	4'739.99
- Prestations de travail de tiers	56'635.45	84'150.00
Total charges de personnel	896'847.65	939'903.87
Charges de locaux		
- Loyers de tiers	64'511.75	60'719.20
- Entretien, réparations, remplacements (ERR)	14'302.95	10'620.70
- Assurances	897.50	897.50
- Charges d'énergie et d'évacuation des déchets	2'034.15	3'427.45
Total charges de locaux	81'746.35	75'664.85

Charges de véhicules		
- Charges véhicules	4'268.45	1'530.40
Total charges de véhicules	4'268.45	1'530.40
Charges d'administration		
- Fourniture de bureau	29'764.75	25'685.55
- Téléphone, Fax, Internet et frais de port	52'383.72	57'525.81
- Contributions, dons	100'702.75	595'017.05
- Charges fiduciaire et conseil	4'932.50	6'430.40
- Charges de l'informatique	4'493.35	5'261.85
- Publicité	12'251.25	15'413.40
- Autres charges d'exploitation	24'735.58	59'784.35
Total charges d'administration	229'263.90	765'118.41
Amortissements		
- Amortissement sur immobilisations corporelles	13'169.96	22'958.60
Total amortissements	13'169.96	22'958.60
Total CHARGES	<u>1'446'156.33</u>	<u>2'030'963.78</u>
PRODUITS ET CHARGES HORS EXPLOITATION		
	2003	2002
Résultats exceptionnels		
- Dissolution des réserves	-63'476.27	-617'151.04
Total PRODUITS ET CHARGES HORS EXPLOITATION	<u>-63'476.27</u>	<u>-617'151.04</u>
PERTE DE L'EXERCICE	94'505.42	189'909.37

Annexe

Contribution à des projets

Project		65'000.00
Bénévoles Belle-Idée		6'000.00
insieme-Suisse Initiative	"oui au libre-accès pour les personnes handicapées"	2'940.00
COACH		1'200.00
		75'140.00

Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation		-2'695.10
Manifestation insieme Genève	Carnaval, Thé dansant, Foire de Genève, vieillissement, etc	14'514.58
Frais bancaires		1'378.93
		13'198.41

Dissolution des réserves

Séjours de vacances	Fonds Solidarité	43'497.89
Simeoni entretien Sépulture	Fonds entretien sépulture	891.2
Bénévoles Belle-Idée	Fonds Solidarité	6'000.00
Nancy Breitenbach	Fonds Vieillissement	9'217.68
Formation 2003	Fonds Formation	3'869.50
		63'476.27

Charges sociales

Ajustement AVS 2003 sur les séjours de vacances suite aux directives de l'OFAS concernant le calcul des prestations en nature.

Rapport de la trésorière

Les dons reçus par insieme-ge en 2003 ont contribué à peine à 5% des ressources de l'association.

La subvention de l'OFAS reçue via insieme-Suisse, notre association faitière représente quant à elle 52% des produits de l'association. Précisons que ce montant n'a pas augmenté depuis 1998 excepté l'indexation du coût de la vie.

Les cotisations des membres de l'association correspondent à 4% du montant global des produits, cependant, il faut préciser que le 75% des cotisations des membres actifs est rétrocédé à insieme-Suisse pour leurs prestations aux associations suisses.

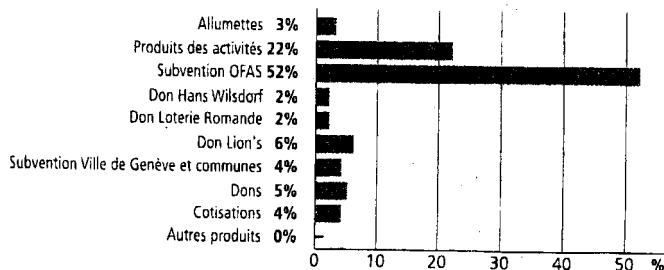
Le produit des activités de l'association, à savoir les séjours de vacances organisés durant l'été concerne 22% de nos revenus.

Cette année, le Lion's club a fait un don à l'association à hauteur du 6% des revenus 2003. La majorité de ce montant a été offert à la nouvelle association Project pour l'aider à démarrer ses activités indépendantes.

insieme-ge a également bénéficié d'un don de la Loterie Romande et de la Fondation Hans-Wilsdorf qui représente 4% de nos revenus 2003, ce don a permis le renouvellement du matériel informatique du secrétariat général.

Les autres revenus de l'année, soit les placements financiers s'élevant à 0.2% et la vente de divers documents (dossiers, cartes de vœux, etc.) par l'association, également à hauteur de 0.2%, n'ont qu'une incidence marginale sur les revenus 2003.

Produits



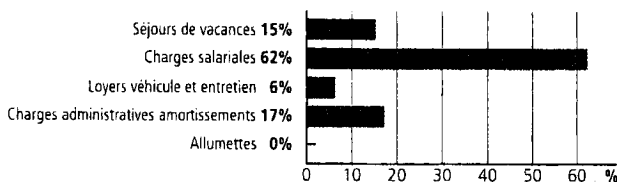
La dissolution des réserves d'insieme-ge a affecté en 2003 deux secteurs : les donations et les camps de vacances.

15% de nos charges sont dévolus aux séjours de vacances.

La masse salariale constitue le 62%

Les charges fixes (locaux, charges administratives) se montent à 23%.

Charges



Analyse de la gestion

Le produit des placements nous a rapporté CHF 2'843.-. La fortune a été placée en dépôts fiduciaires 48 heures et/ou un mois. Les rendements offerts sur ce segment ont encore chuté cette année. Mais ces dépôts constituent un placement sans risque.

Une partie des liquidités a fonctionné comme prêt de trésorerie non rémunéré. Les flux de fonds ont été graduels. Au mois de janvier, CHF 60'000.- ont été prêtés à l'association Project, prêt qui a été remboursé au mois d'avril, puis à mi-novembre, CHF 400'000.- étaient prêtés à la Fondation Ensemble en avance de trésorerie, ce prêt sera remboursé mi-janvier 2004.

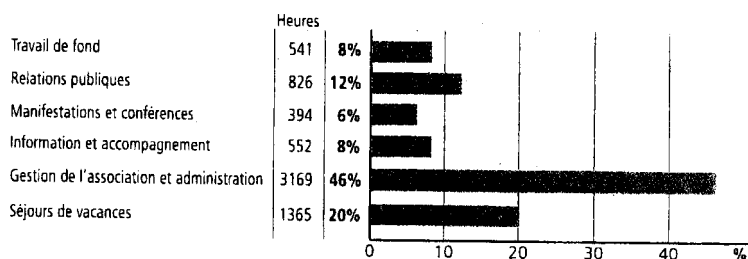
Le compte d'exploitation ne présente pas d'éléments exceptionnels au regard de 2002, seul un ajustement AVS sur séjours de vacances est à relever (cf. annexe):

Dès l'année prochaine, le comité d'insieme-ge devra intensifier sa recherche de fonds, pour assurer la pérennité de l'association et le maintien de ses prestations.

Sandra Sorg

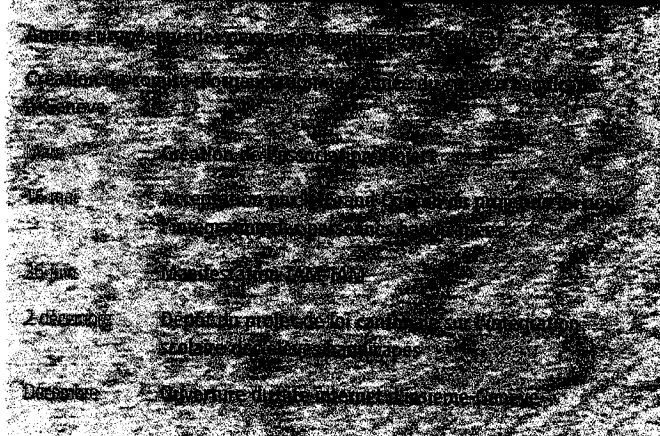
Trésorière

Répartition des heures



Dans ces heures effectuées par le personnel du secrétariat général en 2003 sont comprises 1'600 heures non subventionnées. A ces chiffres, il faut encore rajouter près de 10'000 heures de bénévolat offertes à insiemi-ge par ses membres (comité, délégués, groupes de travail, vente des pochettes d'allumettes, etc.)

Les points forts 2003



Remerciements

La présidence et les membres du comité d'insieme-Genève remercient au nom de ses membres les autorités fédérales, cantonales et la Ville de Genève pour le soutien qu'elles apportent aux actions de l'association, que ce soit sur le plan financier, logistique ou relationnel. Des remerciements particuliers sont adressés à insieme-Suisse qui défend les droits des personnes handicapées par une déficience mentale et de leurs familles sur le plan suisse dans cette période spécialement difficile.

Encore un grand merci à tous les partenaires institutionnels d'insieme-Genève avec lesquels notre association collabore.

Merci du fond du cœur à tous nos donateurs connus ou anonymes qui par leur confiance et leur fidélité nous permettent, année après année, de continuer nos actions sur le territoire genevois.

Enfin, merci aux habitants de Genève qui achètent nos pochettes d'allumettes, aux élèves des classes primaires du canton, aux scouts de Genève et à nos nombreux bénévoles qui les vendent.

Les acteurs d'insieme-ge

Comité

Anne Emery-Torracinta	Présidente
Anne-Marie Oberson	Vice-présidente
Christian Oestreicher	Vice-président
Sandra Sorg	Trésorière
Augusto Cosatti	Membre
Rolande Rudaz	Membre
Christiane Stephano	Membre
Louis Vaney	Membre
Carine Wyss	Membre

Secrétariat

Anne-Michèle Stupf	Secrétaire générale
Céline Laidevant	Adjointe de la secrétaire générale et Coordinatrice des séjours de vacances
Bérengère Delfolie	Secrétaire
Valérie Palermo	Secrétaire
Myriam Chillier	Secrétaire
Patricia Fellay	Comptable

Conseil juridique

Claude Bretton-Chevallier	Avocate
---------------------------	---------

Groupes de réflexion et d'action

Commission Séjours de vacances	Rolande Rudaz
Groupe Bénévoles de Belle-Idée	Viviane Jost et Anne-Marie Oberson
Groupe intégration	Augusto Cosatti
Groupe loi sur l'intégration scolaire	Anne Emery-Torracinta
Groupe cahiers des charges	Louis Vaney
Groupe Parents enfants autistes	Philippe Grand
Groupe handicap sévère et troubles associés	Louis Vaney
Groupe SGIPA	Anne Emery-Torracinta

Les Petits Cafés	Balexert	Madeleine Humair
Les Petits Cafés	Onex	Nelly Gazzola
Les Petits Cafés	Terrassière	Madeleine Ducret
Les Petits Cafés	Thônex	Jocelyne Buri
Les cartes de vœux		Madeleine Ducret

Représentations extérieures

Commission consultative pour la déficience mentale		Anne-Michèle Stupf et Louis Vaney
Sous-commission personnes mentalement handicapées adultes		Céline Laidevant
Sous-commission enfants mentalement handicapés		Anne-Michèle Stupf
Commission consultative pour l'intégration scolaire		Léonard Stein
Groupe de travail insiême-ge/SMP		Augusto Cosatti
		Harry Allegrezza
		Céline Laidevant
		Anne-Michèle Stupf
Commission administrative des EPSE		Anne-Marie Oberson et Freddy Sarfati
Conseil de Fondation de la SGIPA		Elisabeth Bouchardy
Groupe de travail insiême-ge/SGIPA		Janine Senouf
		Elisabeth Bouchardy
		Anne-Michèle Stupf
Fondation ENSEMBLE		Marilou Thorel et Christian Oestreicher
Fondation CAP LOISIRS		2 postes à repourvoir
Fondation AIGUES-VERTES		poste vacant
Relations internationales		Anne Emery-Torracinta et
et insiême-Suisse		Anne-Michèle Stupf

Provenance des vacanciers d'Insieme-Genève

154 vacanciers ont été accueillis en été 2003, soit 5 de plus qu'en 2002. Il faut préciser toutefois que certaines personnes ont été accueillies uniquement quelques jours.

Tableau comparatif 2002/2003

Mineurs	Adultes en famille ou hors canton		Adultes externes d'une institution genevoise		Adultes internes dans une institution genevoise	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003
08	15	14	14	16	112	114
			SGIPA	05	SGIPA	04
			EPSE	03	EPSE	50
			Corolle	01	Corolle	04
			C-Fontaine	02	C-Fontaine	12
			A. Vertes	---	A. Vertes	25
			Essarde	---	Essarde	04
			P. du jour	03	Clair-Bois	02
			L'atelier	01	EMS	02
			Project	01	Belle-Idée	09
						12

Sur les 154 personnes accueillies dans les séjours, 48 ont plus de 45 ans (environ 1/3 des personnes accueillies). En 2003, nous avons accueilli 3 personnes de Belle-Idée en plus de celles accueillies en 2002.

SEJOURS DE VACANCES 1998 - 2003

Evolution des charges, des recettes et de la participation

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Budget 2004
Evolution des charges et des recettes							
Produit des prestations	-160'857.15	-160'509.43	-194'028.02	-185'123.95	-182'780.00	-197'020.00	-215'660.00
Subvention Etat et Ville de Genève	-2'185.25	-1'225.90	-1'700.80	-2'886.00	-2'902.58	-3'417.40	0.00
Subvention OFAS	-383'872.50	-410'121.77	-386'300.00	-345'410.22	-355'427.11	-357'915.09	-360'000.00
PRODUITS	-546'924.90	-571'857.10	-582'028.92	-533'420.17	-641'109.69	-658'352.49	-665'000.00
Frais de personnel	334'025.90	347'519.35	343'660.75	334'309.25	341'978.29	385'235.25 *	365'000.00
Frais de fonctionnement	219'335.45	244'458.00	266'265.09	236'167.47	218'434.72	224'287.25	250'000.00
Frais généraux	6'652.88	3'755.15	10'73.58	7'962.13	6'941.00	7'068.19	0.00
CHARGES	560'014.23	595'732.50	610'999.42	578'438.85	567'354.01	616'590.69	615'000.00
RESULTAT	-13'089.33	-23'875.40	-28'970.50	-45'018.68	-26'244.32	-58'238.20	-50'000.00

* Ajustement AVS chf 19'355.81 + Prestations en nature chf 6'900.- soit un total de chf 26'255.81

Evolution de la participation

Nombre de participants	135	147	153	145	147	152	
Nombre de personnel	130	139	140	137	139	141	
Taux d'encadrement	96%	95%	92%	94%	95%	93%	
Coût de la journée	207.41	210.51	198.67	208.07	200.69	208.17	
Nombre de journées	2700	2830	3060	2780	2827	2962	
Nombre de séjours de vacances	12	13	14	13	14	14	



Séjours de vacances

	2005	2006	2007
PRODUITS			
Contribution institution + dons	-350'000.00	-355'250.00	-360'579.00
Vacanciers	-215'000.00	-215'000.00	-215'000.00
Total PRODUITS	-565'000.00	-570'250.00	-575'579.00
CHARGES			
Salaires et appointements	380'000.00	387'600.00	395'352.00
Autres charges	250'000.00	257'500.00	262'650.00
Total CHARGES	630'000.00	645'100.00	658'002.00
Déficit des séjours de vacances	65'000.00	74'850.00	82'423.00



SEJOURS DE VACANCES 2002 - 2003

Frais de personnel liés à l'organisation des séjours

	2002	2003
Administration		
Direction administration	933.00	533.00
Frais de coordination	24'463.00	28'057.00
Frais de gestion	13'065.00	12'220.00
Frais de secrétariat	40'847.00	40'601.00
CHARGES	<u>79'308.00</u>	<u>81'411.00</u>

Dans les frais de personnel liés à l'organisation des séjours de vacances le 20% de ces frais ne sont pas subventionnés, soit 16'000.- en 2003 et ce chiffre augmente chaque année.

apmh

Association genevoise de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées

Rue de la Gabelle 7 - CH-1227 Corouge - Tél. 022 343 17 20 - Fax 022 343 17 28 - info@insieme-ga.ch - www.insieme-ga.ch - CCP 12-12895-9

PLANIFICATION DES CHARGES FINANCIÈRES (AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS) EN FONCTION DES DÉCAISSEMENTS PRÉVUS

Projet de loi concernant une subvention financière de financement de l'investissement de 2005 à 2011 à l'initiative-citative, association de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées, pour les séjours de vacances organisés l'été pour les enfants, adolescents et adultes vivant avec une déficience mentale.

Projet présenté par le Nom du (des) département(s)

	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	TOTAL
Investissement brut	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Recette d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement net	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL des charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.750%	0	0	0	0	0	0	0	0	0
charges financières récurrentes	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Signature du responsable financier :
Date : 31 mars 2005



Dominique RITTER
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

Projet de loi accordant une subvention annuelle de fonctionnement de 60'000 F de 2005 à 2008 à l'association, association de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées, pour les séjours de vacances organisés l'été pour les enfants, adolescents et adultes vivant avec une déficience mentale.

Projet présenté par le Nom du (des) département(s)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Résultat recurrent
TOTAL des charges de fonctionnement induites	60'000	60'000	60'000	60'000	0	0	0	0
Charges en personnel [30] (augmentation des charges de personnel, formation, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31] Charges en matériel et véhicule (incubier, fournitures, matériel classique et/ou spécifique, véhicule, entretien, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment (fluides (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières [32+33] Intérêts (report tableau)	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements (report tableau)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges particulières [30 à 36] Perte comptable [330]	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision [338] (préciser la nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
Ocrotol de subvention ou de prestations [36] (subvention accordée à des tiers, prestation en nature)	60'000	60'000	60'000	60'000	0	0	0	0
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46] (augmentation de revenus (impôts, emplacements, taxes), subventions reçues, dons ou legs)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] (revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)	0	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)	60'000	60'000	60'000	60'000	0	0	0	0
Remarques :								

Signature du responsable financier :

Date : 31 Mars 2005

Dominique RITTER
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER



Département des finances
Administration des finances de l'Etat

République et
Canton de Genève



PREAVIS TECHNIQUE

fonctionnement bouclement
 investissement autre

rubrique n° 84.11.00.365.66

Ce préavis technique ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.

1. Objet

Projet de loi accordant une subvention annuelle de fonctionnement de 60 000 F de 2005 à 2008 à Insieme-Genève, association de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées, pour les séjours de vacances organisés l'été pour les enfants, adolescents et adultes vivant avec une déficience mentale.

2. Planification des charges et revenus de fonctionnement induits par le projet

(en millions de francs)	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Résultat Métrique
Charges en personnel [30]	-	-	-	-	-	-	-	
Dépenses générales [31]	-	-	-	-	-	-	-	
Charges financières [32 + 33]	-	-	-	-	-	-	-	
Charges particulières [30 à 36]	-	-	-	-	-	-	-	
Octroi de subvention ou prestations [36]	0.06	0.06	0.06	0.06	-	-	-	
Total des charges de fonctionnement	0.06	0.06	0.06	0.06	-	-	-	
Revenus liés à l'activité [40 + 41 + 43 + 45 + 4]	-	-	-	-	-	-	-	
Autres revenus [42]	-	-	-	-	-	-	-	
Total des revenus de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	
Résultat net de fonctionnement	0.06	0.06	0.06	0.06	-	-	-	

3. Financement

Ce crédit de fonctionnement, sous la forme d'une subvention cantonale annuelle, est inscrit au budget de fonctionnement dès 2005.

Cette subvention prendra fin à l'échéance comptable 2008.

4. Remarques

L'association Insieme-Genève est au bénéfice d'une exonération fiscale.

Selon les informations fournies par le département de l'action sociale et de la santé (DASS), l'association a reçu, en 2004, 10 000 F prélevés sur le fonds du droit des pauvres. L'association reçoit également du département de l'instruction publique (DIP) des indemnités, qui ne dépassent pas 2 500 F, pour les mineurs qui fréquentent ses séjours.

Selon les informations fournies par le DASS, les fonds propres de l'association s'élèvent à environ 1.5 million de francs, dont 800'000 F sont attribués au vieillissement (Fondation Ensemble et autres projets en cours), 200'000 F à des projets divers (Maison de vacances de Genolier, journées d'études, formation) et 500'000 F représentent la réserve de trésorerie de l'association.


Marc Brunazzi


Marc Gioria

Genève, le 15 juillet 2005

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL, l'exposé des motifs et les tableaux financiers transmis le 19 janvier 2005. L'Administration des Finances de l'Etat n'est plus engagée en cas de modifications ultérieures à la date du préavis technique.

Pris connaissance le :
Signature du responsable financier :

19 juillet 2005
p.c. [Signature]